

Esch-sur-Alzette, le 28 septembre 2021

**Concerne : Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour du conseil communal du premier octobre 2021.**

A l'attention du Collège Echevinal de la ville d'Esch-sur-Alzette,

Conformément à l'article 13 de la loi communale actuellement en vigueur, je vous prie de bien vouloir mettre à l'ordre du jour du prochain conseil communal, le point suivant :

- Discussion autour des informations récentes relatives au syndicat intercommunal de gestion informatique (SIGI).

Suite à la dénonciation récente par l'OGBL et les délégués de personnel des conditions de travail et de pratiques de recrutement de personnel au sein du syndicat intercommunal informatique SIGI, je demande que ce sujet soit débattu au sein du conseil communal en présence du mandataire qui représente la commune d'Esch-sur-Alzette au sein du conseil d'administration du SIGI. Je vous prie ainsi de bien vouloir ajouter ce point à l'ordre du jour du prochain conseil communal.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués,

Line Wies  
Conseillère communale

